

Tableau B-4

TRAJECTOIRE D'UN USAGER ADULTE EN PROVENANCE DE LA COMMUNAUTÉ (DOMICILE, RPA, AUTRE RI-RTF, RAC, URCI, INTERNAT OU D'UN FOYER DE GROUPE, ETC.) VERS UNE RTF, UNE RIMA, UNE RAC, UNE URCI, UN INTERNAT OU UN FOYER DE GROUPE EN FONCTION DU PALIER D'ALERTE DE SA PROVENANCE				
Accueil et dépistage d'un usager en fonction du palier d'alerte et selon sa situation	Palier d'alerte vert	Palier d'alerte jaune	Palier d'alerte orange	Palier d'alerte rouge
Nouvelle intégration	<p>Se référer à la situation A, B, C ou D selon le cas.</p> <p><u>Situation A : Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19 et n'ayant pas été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive :</u></p> <p>Si l'usager est vacciné depuis 28 jours et plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun test de dépistage nécessaire. • Intégration en zone froide¹ dans un milieu de vie. • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. <p>Si l'usager n'est pas vacciné ou est vacciné depuis 28 jours et moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tiède² dans le milieu de vie pour un isolement préventif de 14 jours. • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. 		<p>Se référer à la situation A, B, C ou D selon le cas.</p> <p><u>Situation A : Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19 et n'ayant pas été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tiède² dans le milieu de vie pour un isolement préventif de 14 jours. • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. 	
	<p><u>Situation B : Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19, mais ayant été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive :</u></p> <p>Suivre les consignes destinées à la population générale concernant les contacts étroits ainsi que les recommandations de la santé publique ou de la PCI de l'établissement.</p> <p>Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19 Gouvernement du Québec (quebec.ca) https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19/</p> <p>Avant l'intégration, faire un test de dépistage lors de l'identification des contacts étroits et placer l'usager en isolement préventif de 14 jours ou durant une période de 14 jours s'il n'y a pas de test effectué.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Test de dépistage négatif : poursuivre l'isolement préventif de 14 jours • Isolement de 14 jours dans son milieu de vie considérée comme une zone tiède²; • Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement³ 			

¹ Zone froide : usager sans COVID-19 et se référer aux directives ministérielles sur le port des ÉPI.

² Zone tiède : usager en transition, en provenance d'un autre milieu ou lors d'une admission où il doit être placé en isolement préventif de 14 jours. Le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque selon les directives en vigueur, blouse et gants) et le retirer au sortir de la chambre.

³ Critères pour le rétablissement de la personne : Pour être considéré comme rétabli, il est acceptable d'appliquer le critère de 10 jours après le début de la maladie aiguë ou 21 jours pour les usagers ayant été admis aux soins intensifs et 28 jours pour les usagers sous corticostéroïdes ou immunosupprimés pour lever les mesures d'isolement et ce, pourvu que la personne réponde aux critères cliniques, déjà recommandés pour la levée des mesures d'isolement, soit 48 heures sans fièvre (sans prise d'antipyrétique) et résolution des symptômes depuis au moins 24 heures (excluant la toux, l'anosmie et l'agueusie résiduelles).

Tableau B-4

	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tampon⁴ en zone chaude⁵; OU • Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'utilisateur pourrait intégrer ce milieu. <p><u>Situation C : Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 et n'ayant pas été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive :</u></p> <p>Faire test de dépistage et placer l'utilisateur en isolement préventif pendant l'attente du résultat ou durant une période de 14 jours s'il n'y a pas de test effectué.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Test de dépistage négatif : poursuite de l'isolement préventif de 14 jours <ul style="list-style-type: none"> • Accueil dans son milieu de vie considéré comme une zone tiède². • Suivre les recommandations de l'établissement, le cas échéant. • Surveillance des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement³. <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tampon⁴ en zone chaude⁵; <ul style="list-style-type: none"> ○ OU • Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'utilisateur pourrait intégrer ce milieu. <p><u>Situation D : Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 et ayant été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive</u></p> <p>Suivre les consignes destinées à la population générale concernant les contacts étroits ainsi que les recommandations de la santé publique ou de la PCI de l'établissement.</p> <p>Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19 Gouvernement du Québec (quebec.ca) https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19/</p> <p>Avant l'intégration, faire un test de dépistage lors de l'identification des contacts étroits et placer l'utilisateur en isolement préventif de 14 jours ou durant une période de 14 jours s'il n'y a pas de test effectué.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Test de dépistage négatif : <ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 14 jours dans son milieu de vie considérée comme une zone tiède²; • Suivre les recommandations de l'établissement, le cas échéant. • Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement. <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tampon⁴ en zone chaude⁵; <ul style="list-style-type: none"> ○ OU • Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'utilisateur pourrait intégrer ce milieu.
--	--

⁴ Zone tampon : Solution de dernier recours et est réservée aux usagers qui ne peuvent pas rester dans leur milieu de vie lorsque les conditions (aménagement, profil clinique) ne permettent pas un isolement à la chambre ou lorsque l'ensemble du milieu de vie peut être infecté (milieu de vie de type familial). À l'arrivée en zone tampon, déterminer la zone tiède ou chaude, en fonction de sa condition clinique.

⁵ Zone chaude : Cas COVID-19 confirmés et le personnel/responsable de la ressource doit porter l'ÉPI complet selon les directives en vigueur dont la directive sur la mise en œuvre de la gestion du risque d'exposition aux aérosols de SRAS-CoV-2 des travailleurs de la santé dans les milieux de soins DGGMO-003.

Tableau B-4

Accueil et dépistage d'un usager en fonction du palier d'alerte et selon sa situation	Palier d'alerte vert	Palier d'alerte jaune	Palier d'alerte orange	Palier d'alerte rouge
Congé temporaire dans la communauté	<p>Conditions du congé :</p> <p>Sorties permises.</p>		<p>Conditions du congé :</p> <p>Limiter la fréquence aux sorties essentielles.</p> <p>Selon une évaluation du risque en concertation entre l'équipe clinique de l'utilisateur et la PCI de l'établissement.</p> <p>S'assurer que l'utilisateur est en mesure de suivre les conditions d'isolement au retour, le cas échéant.</p> <p>Le jugement clinique s'applique et pour une situation exceptionnelle une solution d'exception peut s'appliquer.</p>	<p>Conditions du congé :</p> <p>Sortie non recommandée</p> <p>Favoriser le maintien du lien social par des moyens alternatifs.</p> <p>Permettre seulement, en situation exceptionnelle pour préservation de l'intégrité et de la santé de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si essentiel pour l'utilisateur; • dans une zone de même niveau d'alerte; • chez des personnes significatives (ex. : famille, conjoint); • privilégier les sorties plus longues et réduire la fréquence des sorties. <p>et selon une évaluation du risque en concertation entre l'équipe clinique de l'utilisateur et la PCI de l'établissement.</p> <p>S'assurer que l'utilisateur/résident est en mesure de suivre les conditions d'isolement au retour, le cas échéant.</p> <p>Le jugement clinique s'applique et pour une situation exceptionnelle une solution d'exception peut s'appliquer.</p>
	<p>Conditions de retour :</p> <p>Se référer à la situation A, B ou C selon le cas.</p> <p><u>Situation A : Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19 et n'ayant pas été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun test de dépistage nécessaire; • Aucun isolement préventif 14 jours, retour dans le milieu de vie. • Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. <p><u>Situation B : Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19, mais ayant été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive :</u></p> <p>Suivre les consignes destinées à la population générale concernant les contacts étroits ainsi que les recommandations de la santé publique ou de la PCI de l'établissement.</p> <p>Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19 Gouvernement du Québec (quebec.ca) https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19/</p> <p>Avant le retour, faire test de dépistage lors de l'identification des contacts étroits et placer l'utilisateur en isolement de 14 jours ou durant une période de 14 jours s'il n'y a pas de test effectué.</p> <p>➤ Test de dépistage négatif : poursuivre l'isolement préventif de 14 jours</p>		<p>Se référer à la situation A ou B selon le cas.</p> <p><u>Situation A : Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19 et n'ayant pas été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne testée positive et où on retrouve dans le milieu de vie aucune personne présentant des facteurs de vulnérabilité à la COVID-19</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun test de dépistage nécessaire. • Retour en zone froide et dans sa bulle de vie. • Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. <p><u>Situation B : Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19 mais ayant été en contact étroit dans les 14 derniers jours avec une personne</u></p>	

Tableau B-4

	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement dans son milieu de vie dans sa chambre considérée comme une zone tiède²; • Suivre les recommandations de l'établissement, le cas échéant. • Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. <p>➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement³</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tampon⁴ en zone chaude⁵; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'utilisateur pourrait intégrer ce milieu. <p><u>Situation C : Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolement préventif à la chambre considérée comme une zone tiède en attente du résultat. <p>➤ Test de dépistage négatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'isolement préventif de 14 jours à la chambre considérée comme une zone tiède dans la RI. • Suivre les recommandations de l'établissement, le cas échéant. • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. <p>➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tampon en zone chaude. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'utilisateur pourrait intégrer ce milieu. 	<p><u>testée positive et où on retrouve dans le milieu de vie aucune personne présentant des facteurs de vulnérabilité à la COVID-19</u></p> <p>Suivre les consignes destinées à la population générale concernant les contacts étroits ainsi que les recommandations de la santé publique ou de la PCI de l'établissement.</p> <p>Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19 Gouvernement du Québec (quebec.ca) https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19/</p> <p>Avant le retour, faire test de dépistage lors de l'identification des contacts étroits et placer l'utilisateur en isolement préventif de 14 jours ou durant une période de 14 jours s'il n'y a pas de test effectué.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test de dépistage négatif : poursuivre l'isolement préventif de 14 jours • Accueil dans son milieu de vie dans sa chambre considérée comme une zone tiède². • Suivre les recommandations de l'établissement, le cas échéant. • Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. • Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement³ • Accueil en zone tampon⁴ en zone chaude⁵; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'utilisateur pourrait intégrer ce milieu. 	
--	--	--	--

Tableau B-4

		<p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolement préventif à la chambre considérée comme une zone tiède en attente du résultat. ➤ Test de dépistage négatif : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'isolement préventif de 14 jours à la chambre considérée comme une zone tiède dans le milieu de vie. • Suivre les recommandations de l'établissement, le cas échéant. • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement <ul style="list-style-type: none"> • Accueil en zone tampon en zone chaude; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'usager pourrait intégrer ce milieu.
--	--	---